



**La base de reliures de la Bibliothèque nationale de France : un outil d'aide à la reconstitution de collections dispersées**

*(The Bindings database at the Bibliothèque nationale de France  
A helpful tool for piecing dispersed collections together)*

**Fabienne Le Bars**  
Bibliothèque nationale de France  
Réserve des livres rares  
Paris, France

**Meeting: 99. Rare Books and Manuscripts**

**WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 76TH IFLA GENERAL CONFERENCE AND ASSEMBLY**

10-15 August 2010, Gothenburg, Sweden  
<http://www.ifla.org/en/ifla76>

**Résumé :**

*La Bibliothèque nationale de France (BnF) a en cours d'élaboration une application Web destinée à proposer une sélection des reliures françaises conservées dans ses collections. Il n'y a en effet actuellement aucun instrument mis à la disposition du public qui permette de connaître ou d'accéder, en tant que tel, à ce fonds unique, l'un des plus importants au monde. Concernant la création du modèle descriptif des reliures, le choix technique de la BnF s'est porté, parmi les langages XML disponibles, sur la TEI (Text Encoding Initiative). Le schéma élaboré a pour principal objectif d'aider à l'identification des reliures par des recherches ciblées sur leurs éléments caractéristiques, mais il s'attache aussi à retracer l'historique des reliures étudiées. Cette base de reliures prend donc de fait en compte, par les modes d'interrogation proposés, tout un ensemble de critères matériels d'identifications propres à mettre en évidence l'histoire de bibliothèques ou de collections aujourd'hui dispersées, au sein de la BnF ou en dehors.*

**Abstract:**

*The Bibliothèque nationale de France (BnF) is currently preparing a Web application destined to offer a selection of the French bindings from its collections. There is indeed at present no means of providing readers with information or access to this unique collection, one of the largest in the world. The BnF has decided to adopt, from amongst the XML options available, the TEI (Text Encoding Initiative) for the descriptive model of the bindings data. The schema aims mainly to help in the identification of bindings by means of searches*

*targeting their characteristic elements, but tracing their history is also an important consideration. This bindings database therefore takes into account, through the search methods which it offers, a wide set of material identification criteria suitable for bringing to light the history of libraries or collections now dispersed, whose constitutive items are to be found today in the collections of the BnF and elsewhere.*

---

## **Introduction**

La Bibliothèque nationale de France (BnF) possède l'une des plus importantes collections de reliures au monde, toutes périodes et tous pays confondus, et la plus riche pour le domaine français. Or, il n'y a actuellement aucun instrument mis à la disposition du public, amateur ou professionnel, qui permette de connaître ni d'accéder, en tant que tel, à ce fonds unique. Depuis plusieurs années déjà, la Réserve des livres rares a donc le souci de mettre en œuvre un catalogue des reliures de la BnF, qui serait accessible en ligne sur le site Web de la BnF, à l'image de ce que propose, depuis déjà plusieurs années la British Library, pionnière en la matière et la plus proche, par sa vocation généraliste, du projet de la Réserve des livres rares. Il est prévu de proposer sur ce site une sélection de pièces représentatives de l'histoire de la reliure française : en premier lieu des reliures à décors du XVIe au XVIIIe siècle, puis des reliures soignées des mêmes périodes, des reliures à décor du XIXe siècle, des reliures courantes, etc. Le volume final estimé est, dans ce cadre actuel, de 3000 à 4000 volumes. Au-delà d'une simple exposition virtuelle de reliures, le projet a pour premier objectif de constituer une aide en ligne à l'identification de reliures et donc de permettre une recherche ciblée sur les éléments caractéristiques des reliures (typologie, décor, structure). Mais il est apparu tout aussi évident de ne négliger dans ce cadre aucun des éléments permettant, au même titre que la reliure, de retracer l'histoire d'un exemplaire, et donc de s'intéresser aussi à ses possesseurs successifs et à ses conditions d'entrée à la BnF. Cette base prend ainsi en considération tout un ensemble de critères matériels d'identification propres à mettre en évidence l'histoire de bibliothèques ou de collections aujourd'hui dispersées, et constitue aussi de ce fait un outil d'aide à leur reconstitution.

### **I. Description du projet « base de reliures »**

La réalisation de cette application Web consacrée aux collections de reliures de la BnF est actuellement en cours d'élaboration. Ce n'est pas le but de cet exposé que d'entrer ici dans le détail des choix techniques qui ont été faits ; je m'en tiendrai donc à ce sujet à une présentation rapide. La difficulté initiale a été de choisir et de définir, dans le cadre des contraintes techniques fixées par la BnF, un modèle qui permette d'intégrer tous les éléments nécessaires à la description d'une reliure, à partir de données jusqu'alors rédigées et saisies sous la forme de simples fichiers de traitement de texte. Il fallait ainsi que ce modèle autorise l'introduction d'images (lien vers le fichier de stockage des images de la BnF, pour des images existantes ou à faire réaliser) ; il fallait également que ce modèle soit en relation avec les autres applications informatiques déjà développées par la BnF, notamment par la mise en place de liens interactifs avec le catalogue général informatisé, pour les notices bibliographiques et les notices d'autorité ; il fallait enfin que ce modèle puisse être écrit dans un format facilitant les échanges, dans la perspective d'un futur portail associant au projet d'autres bibliothèques, en France ou à l'étranger. Le choix de la BnF s'est porté, parmi les langages XML disponibles, sur la TEI (Text Encoding Initiative), dans sa version P5 (dernière

mise à jour en 2009), avec la création d'un schéma d'encodage inédit, propre au programme défini. Chaque reliure est ainsi décrite dans un document XML TEI et liée à au moins une image numérique de haute définition. Après plusieurs phases de tests de pertinence de l'architecture du schéma et de sa complétude, celui-ci est désormais arrêté dans une forme qui semble satisfaisante. Nous en sommes aujourd'hui à l'étape de construction de l'application Web proprement dite, qui devrait, dans un premier temps, prendre la forme d'un site statique.

Le schéma d'encodage défini se divise en cinq blocs principaux : identification du document ; description de la reliure ; description de l'historique du document ; identification des personnes et des collectivités associées au document ; références bibliographiques. Nous intéressons ici plus directement aujourd'hui trois de ces blocs : la description de la reliure, la description de l'historique et l'identification des mentions de responsabilités.

La zone de description des reliures consiste évidemment en premier lieu en une description du décor et de la structure de la reliure, rédigée en texte libre ; une description des provenances peut être donnée dans cette zone si cette ou ces provenance(s) figure(nt) sur la reliure proprement dite ; il s'agit généralement de la présence d'un bloc armorial, d'un emblème, d'un monogramme ou d'un chiffre, d'un ex-libris, d'une devise ou encore d'un ex-dono. Et il convient bien entendu de distinguer les mentions originelles, liées à la commande de la reliure, de mentions ajoutées par un propriétaire postérieur.

La zone de description de l'historique comprend toutes les mentions de provenance permettant de retracer l'historique du document, listées dans l'ordre chronologique ; chaque nom est balisé au fil du texte, lors de la saisie des données. Cette zone est divisée en trois parties : origine, provenance et acquisition. La partie « origine » comprend les informations liées à la commande de la reliure avec, le cas échéant, le développement des mentions données dans la zone de description de la reliure. La partie « provenance » comprend toutes les provenances successives dont la connaissance est établie à partir d'éléments qui ne figurent pas sur la reliure elle-même, exception faite de marques de possession ajoutées sur une reliure ancienne par un nouveau propriétaire. Ces éléments sont généralement portés sur les contregardes ou gardes des volumes, plus rarement dans le volume lui-même, sous des formes manuscrite, gravée, imprimée ou dorée sur cuir ; il s'agit dans la plupart des cas d'ex-libris, de devise ou d'ex-dono, d'estampilles anciennes, plus rarement de chiffres ou de lettres qui renvoient à un classement dans une collection ou une numérotation lors d'un inventaire. La partie « acquisition », enfin, se réfère au mode d'entrée du document dans l'institution, avec mention des éléments d'identification (cotes ou estampilles anciennes).

La zone d'identification des mentions de responsabilité permet de préciser le rôle des personnes ou institutions citées dans l'historique du document, avec une forme normalisée des noms ainsi que des attributs précisant les fonctions exercées, celles-ci conformes au référentiel « fonctions » du format intermarc bibliographique de la BnF ; les principales fonctions retenues dans ce cadre sont ici : « commanditaire », « dédicataire », « dédicateur » « donateur » et « ancien possesseur ». Ces données génèrent des entrées d'index, associées à la fonction exercée, qui sont proposées sur le site sous forme de listes d'aide à la recherche. Il est également prévu de réunir, dans un document joint sur le site, une ou des images des marques de provenances non associées au commanditaire de la reliure et identifiées autrement que par un élément figurant sur la reliure ; les modalités d'affichage de ces images sont à ce jour en cours d'instruction.

## II. Exemples de reconstitutions à partir des reliures

L'actuel catalogue général de la BnF, comme bien d'autres catalogues, n'est aucunement exhaustif en ce qui concerne les données d'exemplaires. Celles-ci ne sont en effet systématiquement renseignées que depuis environ une trentaine d'années pour les ouvrages nouvellement entrés à la BnF, selon les normes de catalogage détaillé aujourd'hui en vigueur, ou, depuis cette même période, pour les ouvrages ayant bénéficié d'un catalogage rétrospectif. Autant dire que ce catalogue général informatisé est encore très largement tributaire de la qualité des notices initiales qui y ont été versées en l'état, notamment pour tous ses fonds historiques. Or la mention des données relatives aux particularités d'exemplaires de ces fonds est très aléatoire et, lorsqu'elle existe, d'une précision très variable.

Ce fait est particulièrement avéré pour les reliures, avec des références souvent inexistantes, approximatives ou très succinctes. La mise en place d'un site consacré aux collections de reliures permet donc de pallier dans ce domaine une lacune documentaire totale ou partielle, et d'apporter, sinon, des compléments à des données dispersées au gré de publications et d'expositions, avec un niveau d'information très variable selon la nature, l'ambition et la date de rédaction de l'ouvrage de référence.

Le site consacré aux reliures permettra ainsi de proposer, par exemple, une reconstitution des fonds royaux imprimés les plus anciens. La BnF est en effet l'héritière de la majeure partie des collections royales, aussi bien privées (bibliothèques personnelles des souverains) qu'institutionnelles (Bibliothèque royale). L'identification de ces exemplaires repose sur la consultation des catalogues anciens (manuscrits ou imprimés), avec toutes les difficultés de concordances que cela suppose pour des documents décrits différemment d'aujourd'hui et qui ont plusieurs fois changé de cotes. Elle s'appuie aussi sur la présence de cotes anciennes et l'identification des estampilles de l'institution, dont une liste à peu près exhaustive a été dressée à la fin des années 1960. Sachant néanmoins que la plus ancienne de ces estampilles date de la fin du XVIIIe siècle, l'identification des reliures originales devient parfois, pour la partie la plus ancienne de ce fonds, le seul moyen de remonter plus avant dans l'historique de la pièce.

### Exemples présentés (avec illustrations) :

Henri II, roi de France (1547-1559) : reliure à grand décor à ses armes, réalisée dans le cadre du programme de Fontainebleau ; reliure aux tranches dorées ciselées à ses emblèmes seules préservées

Outre ce noyau fondateur, la Bibliothèque royale s'est notablement accrue dès le XVIIe siècle de deux ensembles considérables, dont les milliers de volumes ont été totalement dispersés dans les collections lors de leur entrée dans l'établissement. Il s'agit de la bibliothèque des frères Pierre (1582-1656) et Jacques (1591-1656) Dupuy, « gardes de la librairie royale », léguée à la Bibliothèque royale en 1657, et de la bibliothèque de Gaston d'Orléans (1608-1660), frère de Louis XIV, léguée à Louis XIV en 1661 et entrée à la Bibliothèque royale en 1667. Là encore, l'identification de la reliure originale se révèle primordiale pour la reconstitution de ces deux ensembles, associée ou non à la mise en évidence, au demeurant rare, d'autres critères tels que la présence d'ex-libris ou de notes manuscrites.

### Exemples présentés (avec illustrations) :

Pierre et Jacques Dupuy : reliures à leurs armes ou à leur chiffre, de différentes natures (à décor, soignées, courantes)

Gaston d'Orléans: reliures à ses armes ou à son chiffre, de différentes natures (à décor, soignées, courantes)

La Bibliothèque royale, enfin, a aussi vu entrer dans ses collections des volumes à l'unité ou par petits lots, appartenant à des collections dont des exemplaires sont aujourd'hui localisés partout dans le monde, dans des bibliothèques institutionnelles ou privées. Lorsqu'il s'agit de volumes ayant appartenu à des amateurs de reliures, l'intégration dans la base des reliures des ouvrages ayant appartenu à ces personnages permet de compléter les connaissances déjà acquises sur leurs bibliothèques. Elle permet aussi de fait de participer, en complétant les données fournies par d'autres institutions, à la reconstitution de ces ensembles dispersés.

Exemple présenté (avec illustrations) :

Thomas Mahieu (vers 1520 – après 1588), amateur français du XVI<sup>e</sup> siècle : reliures à décor avec devise, ex-libris ou chiffre ; bibliothèque entièrement dispersée

### III. Exemples de reconstitutions à partir des mentions de provenances

À côté de ces collections principalement identifiées par la présence sur leurs reliures de marques d'appartenance, quelles qu'elles soient, il est aussi d'autres bibliothèques, plus ou moins richement reliées, dont les reliures sont à cet égard vierges de toute information. L'identification des provenances repose alors généralement sur l'identification d'éléments figurant à l'intérieur du volume : présence de marques spécifiques (cotes ou numéros anciens) ou plus classiques (ex-libris, devise, ex-dono). Cette identification peut aussi être obtenue par la mise en évidence de certains traits spécifiques sur les reliures elles mêmes. Elle peut enfin être établie à partir de documents contemporains annexes, comme par exemple, pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, des catalogues de vente.

En relation, toujours, avec les reliures, qui, rappelons-le, constitue la raison de la présence de tel ou tel ouvrage dans la base de reliures, on identifie deux principaux cas de figure : les bibliothèques constituées par ou pour un personnage qui est aussi le commanditaire ou le dédicataire des reliures ; et les bibliothèques comprenant, entre autres, des reliures anciennes, qui attestent d'une démarche de collectionneur soucieux de préserver les pièces anciennes dans leur état d'origine.

Provenance liée à la commande de la reliure

Exemples présentés (avec illustrations) :

François I<sup>er</sup>, roi de France (1515-1547) : reliure non armoriée, avec cote dans sa bibliothèque personnelle

Jean-Pierre Imbert Châtre de Cangé (fin du XVII<sup>e</sup> s. – 1746), bibliophile de l'entourage du Régent Philippe d'Orléans (1674-1723) : bibliothèque reconstituée à partir du catalogue de sa vente en 1733, achetée en bloc par la Bibliothèque royale

Provenance postérieure à la commande de la reliure

Exemple présenté (avec illustrations) :

Jean Balleldens (1595-1675), protégé du chancelier de France Pierre Séguier (1588-1672) : bibliothèque entièrement dispersée, identifiée par la présence de son ex-libris

## **Conclusion**

Au-delà de sa vocation première de proposer des descriptions et des images de reliures, la base consacrée aux collections de reliures de la BnF prend donc en considération tous les témoins permettant de retracer l'histoire des exemplaires étudiés. Sauf cas des reliures à décor, les reliures appartenant à ces différentes collections anciennes ne seront pas décrites une à une, mais au moins une reliure de chaque type sera présentée, avec, jointe, la liste des reliures analogues identifiées. Cette base devient de la sorte un véritable outil d'aide à la reconstitution virtuelle de bibliothèques ou de collections aujourd'hui dispersées, au sein de la BnF ou, plus largement, dans toutes autres institutions publiques ou collections privées.

Le travail effectué pour la création de cette application Web, constituera d'ailleurs l'outil de référence pour mener à bien un second projet de la BnF. Il s'agit de la reconstitution virtuelle de la bibliothèque de Jean Grolier (vers 1489-1565), dont la BnF est aujourd'hui le dépositaire le plus important, avec plus de 90 pièces conservées. La bibliothèque de cette figure emblématique de l'amateur de reliures est restée, quelques pièces mises à part, presque entièrement conservée dans les mains de ses héritiers jusqu'à la fin du XVIIe siècle, époque de la vente de la collection. Elle est aujourd'hui dispersée dans près de 120 institutions à travers le monde, auxquelles s'ajoutent un certain nombre de collections privées. Il y a donc là un beau défi à relever, tant intellectuel que technologique.